

LE COTTERG

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS OFFICIELLE D'ORMONT-DESSUS

ORMONT-DESSUS - SEPTEMBRE 2003 - 1^{ère} ANNÉE - NUMÉRO 1

ÉDITO MERCII !

Les cinq lettres de ce titre résumant assez bien l'état d'esprit de la rédaction du Cotterg, trois mois après la première parution. Chacun le sait : un journal ne serait rien si les lecteurs n'existaient pas.

Dès les premiers jours suivant la sortie du Cotterg, les échos ne se sont pas fait attendre. Les demandes d'abonnements sont arrivées en rafales, tandis que les lecteurs nous faisaient part de leurs impressions.

Le numéro 0 paru au mois de juin, était un clin d'œil aux grands quotidiens. Lorsqu'un nouveau journal sort, ou qu'un autre change d'apparence, il est de coutume de créer un numéro 0 qui, la plupart du temps, circule en circuit interne. Destiné à corriger les éventuelles imperfections, il n'est pas livré au regard du public.

Notre démarche a été différente. Les colonnes du Cotterg étant largement ouvertes aux lecteurs, sociétés locales et autres associations, il nous paraissait normal de vous faire profiter de nos cogitations internes. Afin que, avec nous, vous puissiez relever les possibles lacunes. Dans ce domaine, une constatation a été tirée : si vous souhaitez annoncer une manifestation, prenez directement contact avec la rédaction. Ce dans le but qu'aucune d'entre elles ne soit oubliée.

Les réactions que vous avez partagées avec nous au gré d'une rencontre ou d'une conversation téléphonique ont démontré que la vocation que s'est fixée le Cotterg correspond à votre attente.

Quelques questions ont cependant surgi, auxquelles nous tenterons d'apporter des réponses au fil des mois. La plupart concernent l'épaisseur du journal (« pour quoi ne pas lui rajouter une ou plusieurs pages ? »), la fréquence de ses parutions (« quatre numéros par an c'est bien. Douze ou plus, ce serait mieux ! »), et sa couverture de rédaction (« et si vous vous étendiez aux deux communes avoisinantes ? »). Ces interrogations ont été notées et font l'objet d'intenses réflexions... sachant que toute initiative dépend de deux éléments essentiels : le financement et l'envie du public.

En attendant de se pencher sur l'avenir du Cotterg, forts de vos encouragements, nous nous sommes remis au travail pour vous offrir le numéro d'aujourd'hui.

Réalisé pour et avec vous !

La Rédaction

ANDRÉ ET VIOLETTE PERNET Le couple en or de la Clé de Sol



André et Violette Pernet : entre musique et Etat civil

André et Violette Pernet forment un couple unis par une profonde tendresse. Le musicien et la gardienne de nos racines se complètent à merveille...

L'année 2003 est une année riche en événements, pour André Pernet.

Elle marque non seulement le cinquantième anniversaire de la médaille d'or remportée à St-Moritz en 1953 lors des championnats suisse de ski de fond (avec ses compères Jacques Nicolier, Albert Pernet et Ernest Morerod), mais elle sera également l'occasion de fêter, les 80 ans de ce musicien brillant, le 28 novembre prochain.

Incroyable mais vrai... Déjà 80 ans, dont plus de 60 ont été consacrés à la musique.

A voir son œil pétillant et sa vivacité de mouvement, beaucoup pourraient oublier que, le 1^{er} août 2002, le doux artiste du chalet «La Clé de Sol», a joué un tour pendable à son épouse Violette, en s'offrant un infarctus qui lui a valu trois semaines d'hôpital et une belle frayeur.

Deux passions à vie !

Même dans l'adversité, André Pernet est resté fidèle à lui-même.

Au moment d'entrer dans l'ambulance, il a demandé à pouvoir embrasser sa femme avant de partir. Et a demandé à celle-ci de penser à envoyer les partitions qu'il venait de vérifier la veille.

Tout le secret de la vie de cet homme profondément sensible se trouve caché dans ces deux démarches.

Son épouse et sa musique sont les deux passions sans lesquelles il avoue qu'il ne pourrait pas vivre. Dans sa chambre d'hôpital, il a composé. Et de retour chez lui, il a retrouvé sa joie de vivre, sifflotant gaieusement sous l'œil ravi de Violette.

«Je me fanerais comme les fleurs, si je n'avais plus de musique», avoue-t-il en souriant. Alors, il joue et il compose. Inutile de se mettre à un instrument pour écrire : André a un véritable orchestre dans la tête.

Celui-ci semble lui dicter ses notes.

Le regard illuminé, cet homme pas comme les autres est le seul à savoir par quel enchantement il est capable d'écrire des arrangements pour plusieurs instruments, uniquement au cours d'un tête à tête avec sa partition. Cette particularité est encore source d'étonnement pour Violette qui avoue en riant qu'elle aimerait bien savoir ce qui peut bien y avoir dans la tête de son mari !

Le bon ange du musicien

Au bugle, au piano ou à la contrebasse, André Pernet est heureux. Lui qui a écrit plus de 500 morceaux (dont plus de 300 sont déposés à la Suisse, Société des auteurs compositeurs) et qui a enregistré une multitude de disques, a fait de la musique champêtre son univers.

Pour l'accompagner dans ce parcours de vie, il lui fallait une femme particulière, prête à accepter un mari dont le cœur navigue à perpétuité entre la planète musique et la réalité. Violette a fait mieux que cela. Sage et pleine d'humour, elle veille sur son musicien de mari avec une attention discrète et amusée.

Elle qui a été «pétabosson» d'Ormont-Dessus pendant sept ans comme suppléante et 20 ans comme officier d'Etat-civil, s'est passionnée pour sa profession. Aux couples qu'elle a mariés (plus de 200 !), elle offrait un ravissant napperon croché par ses soins.

Son bureau se trouvait chez elle, et, pendant ses années

d'exercice, elle a aménagé ses horaires en fonction des disponibilités de chacun. A tel point qu'elle reconnaît aujourd'hui que jamais, elle n'a eu de visiteurs pendant les heures officielles de bureau. Chacun préférant venir prendre un café dans la chaleureuse cuisine le soir, après le travail. Intéressée, comme son mari, par nos racines, elle a dressé la généalogie de plusieurs familles. Elle dispose elle-même d'un superbe arbre généalogique retraçant la destinée de la famille Isabel. De parenté avec le célèbre Régent, Violette dispose d'ailleurs de copies des précieux carnets qu'il a laissés.

Musique au quotidien

Ensemble, André et Violette partagent une activité pour laquelle ils sont très doués : la gravure et la sculpture du bois.

Lorsqu'il fait beau, André, qui a été forestier bûcheron, a besoin de s'occuper à l'extérieur. Toujours en mouvement, il a bien du mal à cacher la nervosité qui est la sienne et qui semble sans cesse le pousser vers une activité nouvelle. « Mais, souffle son épouse, dès qu'il s'installe devant son bureau pour composer, ou devant son piano, il peut rester calme plusieurs heures de file, apaisé... »

Les Ormonans savent-ils tous que cet homme modeste et pétri d'humilité est considéré pour être l'un des compo-

seurs les plus populaires et les plus prolifiques de Suisse ?

Ses mélodies enchantent les rendez-vous de musique champêtre, particulièrement en Suisse alémanique où le couple se rend souvent pour assister à des concerts. Lorsqu'il en parle, les yeux d'André Pernet s'illuminent : là-bas, de nombreux enfants jouent avec talent et garantissent l'avenir de la musique... Il se désole un peu de voir que, en Romandie, les jeunes s'en désintéressent. Mais il continue à se tenir à disposition pour apprendre la musique à ceux qui le souhaiteraient. Les élèves qui sont passés par ses cours et ses conseils savent qu'il est de ces professeurs dont le savoir permet de passer avec brio n'importe quel examen. Ainsi, vient-il d'entraîner un groupe de musiciens amis pour la Fête Fédérale, qui a eu lieu à Bulle, début septembre, et à laquelle il a participé.

André saute sur ses pieds. Il souhaite montrer le ravissant grenier, petit chalet dont la porte s'ouvre par une clé en bois. C'est Violette qui le lui a offert pour son anniversaire, voici deux ans. Dans ce coquet carnotzet, elle a accroché les diplômes de son mari. Les médailles et autres hommages sont, eux, installés au salon. Pas trop en vue. Car, ici, on préfère la chaleur humaine à la gloire factice.

Martine Bernier

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE Nouvelles du Sépey

● Les Mosses

Le Donc Festival a attendu le premier jour de pluie pour ouvrir ses portes aux amateurs de rock and blues : participation du groupe Supertrempe.

● Les Voëttes

Le nouveau pont des Pontons inspiré de l'architecture néo-thaïlandaise sera prochainement baptisé «Pont Toto» en l'honneur du municipal en charge des travaux qui peut prouver que la largeur reste inchangée.

● La Forclaz

Après avoir réparé les chemins et les bâtiments, il ne restait plus à nos amis forclains qu'à s'occuper des genoux de notre Edmond, bon rétablissement !

● Cergnat

Les finances étant mauvaises, les coupes budgétaires ont eu un effet surprenant sur le glissement de la Frasse : il semblerait en effet que le glissement se serait stabilisé cet été, et ceci malgré les fortes précipitations de ces derniers mois. Peut-être le terrain remontera-t-il ?

● Le Sépey

Après le succès remporté par la Carte au Trésor, le village est maintenant connu par près de 15 millions de téléspectateurs, une aubaine pour une région qui veut se développer. Petite précision : le village n'est pas accessible qu'en hélicoptère.

Blaise Chablaix

L'autorité à l'époque de leurs Excellences

Comme nous l'avons vu dans le précédent article du 1^{er} numéro, les Bernois étaient relativement cléments avec leurs sujets Ormonans et leur laissaient, comme c'était d'ailleurs le cas dans le reste du Pays de Vaud, le soin de diriger eux-mêmes leur communauté.

Conseil Général

Les compétences communales étaient essentiellement économiques. Il s'agissait avant tout de gérer au mieux les biens de la communauté.

Un Conseil Général, composé de tous les pères de famille, «communiers» d'Ormont-Dessus, était responsable de cette tâche. Il était convoqué en principe le dimanche après le culte, dans l'église de Vers-L'Eglise, «suite à 3 publications selon coutume».

En 1790, le Conseil s'est assemblé à quinze reprises, et, en 1763, seulement trois fois.

Chacun avait son mot à dire mais les débats étaient principalement menés ou dirigés par le châtelain, les syndics et les membres des deux cours de justice (civile et consistoriale). Ces notables étaient des hommes d'influence.

Etant les seuls à savoir lire et écrire correctement, ils étaient capables de lire un décret bernois ou de mettre au point des règlements.

Les biens communaux, étaient surtout composés de forêts et de pâturages.

Le règlement concernant l'exploitation des pâturages était revu chaque printemps et il fallait nommer des gardes du bétail, des inspecteurs, choisir des locataires et décider de la date de l'alpage.

Devoirs multiples

Les chemins et les cours d'eau devaient être aussi maintenus en bon état. Il fallait alors rappeler à l'ordre les bordiers qui

ne remplissaient pas leurs obligations et organiser les journées de corvée pour les chemins communaux.

Les pauvres devaient être soutenus par le biais de la Bourse des Pauvres, gérée par deux procureurs.

La Commune devait également prêter assistance à ses ressortissants indigents domiciliés ailleurs, ce qui donnait parfois lieu à d'importantes enquêtes pour déterminer si la personne était vraiment dans le besoin ou s'il s'agissait

d'une naissance illégitime, si le père était vraiment d'origine ormonanche !

La prévention d'incendies était également un souci collectif. Des gardes étaient nommés chaque année pour aller inspecter les cheminées.

Syndics et châtelain

Deux syndics, élus chaque année, avaient pour mission spécifique de s'occuper de la gestion du patrimoine et des finances.

Ils devaient rendre compte régulièrement de leurs décisions devant le Conseil Général. Ils peuvent être comparés aux boursiers actuels.

Véritable chef de la communauté, le châtelain cumulait les pouvoirs. Il présidait les assemblées du Conseil et rendait la justice en première instance.

En charge pour trois ans, il pouvait exercer plusieurs mandats au cours de sa vie.

Ce fut le cas de Jean-Alexandre Busset, qui fut deux fois châtelain et qui reprit le flambeau avec le tout jeune canton de Vaud en étant le premier juge de paix.

Le Conseil Général proposait trois candidats, un par seyte (division administrative d'Ormont-Dessus) et c'est le gouverneur bernois, à Aigle, qui effectuait le choix final.



Dessin issue des œuvres de François Isabel : siège présidentiel du conseil général d'Ormont-dessus, 18^e siècle

Mary-Claude Busset

Ormont d'Aujourd'hui - Page de l'Exécutif

Cet été, la Municipalité a fait un gigantesque pied de nez au Canton. Récit de ce qui restera dans les annales !

Le 1^{er} août dernier, les vaudois désireux d'assister à un feu d'artifice sur le territoire cantonale n'ont eu qu'une possibilité de le faire : se rendre à Ormont-Dessus. Fidèles à la réputation de fortes têtes façonnées par leurs ancêtres, les autorités communales ont passé outre, dans les règles, à l'interdiction de tirer des feux en raison de la sécheresse.

Sans être inconscients pour autant : la veille et l'avant-veille de la Fête nationale, il était tombé 5,5 cm d'eau, permettant à la végétation et à la forêt de reprendre du poil de la bête. Les risques étaient limités, nettement moindres, explique le syndic Philippe Nicollier, que certaines autres années où aucune interdiction n'était pourtant prononcée. Si les Elus avaient décelés un risque, ils n'auraient pas taquiné le Canton et n'auraient pas tenu mordicus à leur feu d'artifices.

La municipalité, syndic en tête, a donc multiplié les téléphones et les courriers avec les autorités cantonales, leur demandant l'autorisation de procéder au feu d'artifice. L'unique dérogation étant donnée à ceux tirés depuis un lac, par des professionnels, à 300 mètres minimum du rivage.

Après d'intenses réflexions, Philippe Nicollier et ses compères ont expliqué au Canton que, comme le disait le chantre Gilles, Les Diablerets disposent d'un Glacier. Or, estiment-ils, «qu'est-ce qu'un Glacier sinon un lac gelé ? !» Leur argument n'a pas fait céder le Canton pour autant. Non, c'est non : le règlement, c'est le règlement. Et dans le règlement, l'humour et la fantaisie n'ont pas droit de citer. Non mais !

C'était sans compter avec l'esprit frondeur des Ormonans. Se rappelant du joug bernois qui, pour la région, n'était pas ressenti comme tel en son temps, ceux-ci ont fait appel à la solidarité bernoise afin de pouvoir lancer un feu depuis leur territoire, en toute légalité.

Berne a accepté. Aussitôt dit, aussitôt fait, le feu a été tiré depuis le versant bernois de la montagne, au bas de la piste du Martisberg. Il s'est vu depuis Isenoz. La population a apprécié... et la municipalité s'est bien amusée.

Depuis, une petite maxime court dans le village : «Un fonctionnaire, à chaque solution, trouve un problème. Nous, nous faisons l'inverse !». Et un petit écriteau s'est promené dans la station le 1^{er} août, issu d'un groupuscule clandestin : «En raison de la sécheresse, les discours et les chants patriotiques sont interdits cette année.»

Décisions du Conseil

L'intermède du 1^{er} août, aussi sympathique soit-il, ne doit pas laisser penser que la municipalité ne mène pas son mandat avec sérieux. Les conseillers communaux ont pu s'en rendre compte le 2 juillet 2003, date de la dernière séance du Conseil communal avant les vacances d'été. La canicule n'a pas empêché les élus de prendre une série de décisions.

Ainsi, la réfection du chemin communal Col du Pillon - Retaud - Ayerne a été acceptée. Un crédit de 800'000 francs a été octroyé à cet effet. La réfection du chalet d'Arpille a, elle aussi, reçu l'aval du Conseil, pour la somme de 230'000 francs.

A noter encore que le Conseil a accepté les comptes communaux pour l'exercice 2002, avec aux charges 8'221'815 francs et aux produits 8'681'245 francs. Soit un bénéfice avant répartition de 459'430 francs.

Nouveauté au Conseil

Suite à la démission de Philippe Grobety, élu municipal, le Conseil se retrouvait orphelin de son président. Cette situation a été résolue avec l'élection de Jean-Marc Peneveyre, qui a rejoint le perchoir pour le remplacer. De son côté, Philippe Grobety, nouveau municipal donc, a été assermenté par le

bureau du Conseil et est entré en fonction le 6 juin 2003. Il a repris le dicastère de son prédécesseur Jean-Luc Busset, soit : Voirie, travaux, service des eaux et forêts.

Restait à nommer un nouveau vice-président à la Municipalité pour 2003, en remplacement de Jean-Luc Busset. L'Exécutif a désigné François Genillard à cette charge.

Bienvenue !

Pour la première fois, la Municipalité a convié à une soirée raclette au Domaine des Sources, les nouveaux habitants arrivés en 2002, ainsi que les nouveaux propriétaires de chalets. La soirée s'est déroulée dans une ambiance festive. Expérience à renouveler !

Toujours au Domaine des Sources, une sympathique manifestation a été organisée le 25 juillet par la Municipalité. Elle réunissait toutes les personnes - syndic, municipaux, employés, représentants - ayant travaillé avec Joseph Oberholler, chef de l'équipe communale, qui a pris sa retraite au 31 mai après plus de 36 ans de service.

Autre changement au sein de l'équipe communale : Brigitte Pahud Frütig, employée d'administration à temps partiel, a donné sa démission au 30 juin 2003. Elle est remplacée depuis le 15 août, par Christine Piralli.

M.B.



Folisophe à la recherche de l'Alpinodrome (à Daire)

● Même jour, même lieu : une dame se présente au guichet. Sa préoccupation : savoir s'il est possible de lui dire dans quels prés se trouvent les vaches. Celles-ci ont en effet l'outrecuidance de faire peur à son chien. Et d'imiter derechef le cri « de la vache qui fait peur ». Messieurs du tourisme, à vos stylos, il est temps de dresser un plan de localisation des vaches de la région.

● Une délégation officielle de la Municipalité a accueilli, le 13 août dernier, les deux guides, Claude-Alain Gaillard et Sébastien Gay, accomplissant le tour du Valais par les sommets. La réception a eu lieu à la Becca d'Audon, alors que les deux hommes atteignaient le territoire vaudois par Ormont-Dessus.

ASSOCIATION DU MUSÉE DES ORMONTS

Appel aux ménages !

Le comité du Musée recherche des objets pour sa prochaine exposition. Avis à la population !

Pour l'année 2004, l'association du Musée des Ormonts a le projet de monter une exposition à la Maison de commune de Vers-l'Eglise. Si, pour l'instant, son titre n'a pas été défini avec certitude, son thème, lui, a été arrêté : elle traitera des sports d'hiver dans les Ormonts.

Pour mener à bien son projet, l'Association lance un appel à la population. Si vous possédez, dans vos greniers ou précieusement conservé au fond d'un tiroir du matériel ancien ayant un rapport quelconque avec le sport, le comité d'organisation vous serait reconnaissant de bien vouloir mettre vos trésors à disposition, le temps de l'exposition.

Que prêter ?

Les articles recherchés se divisent en quatre catégories : objets (skis, bobs, vêtements, prix, médailles, trophées, matériel de remontées mécaniques etc...), photos, documents et films.

L'exposition abordera l'apparition des sports d'hiver, le développement et l'évolution du tourisme d'hiver dans toute la vallée des Ormonts.

Elle traitera également de l'importance de ces activités pour l'économie régionale, et de l'influence des touristes anglais, puis des concours de l'armée, etc.

Un volet parlera de la popularisation des sports d'hiver, des phénomènes de modes et de la disparition de certaines activités.

Enfin, un dernier tableau se penchera sur l'avenir des sports d'hiver dans notre région. Tous ces thèmes seront traités à travers les sports pratiqués (ski de piste, de fond et de randonnée, luge, bob, patin, curling, saut, hockey, skijoring, chiens de traîneaux...), des lieux d'accueil (patinoires, pistes de bob et de luges, les remontées mécaniques et leur histoire...), les associations sportives (compétitions scolaires, compétitions nationales et internationales...), sans oublier les grands sportifs régionaux. Tous les documents empruntés seront reproduits et rendus le plus rapidement possible à leur propriétaire. Merci par avance pour votre précieuse collaboration !

Le Comité

Contacts :

Mary-Claude Busset, 1864 Vers-l'Eglise. Tél. 024 492 24 45
et Annette Jatton, le Baïta, 1865 Les Diablerets, 024 492 37 92.

FIFAD : c'est parti !

Ne manquez le Festival International du Film Alpin des Diablerets : la 34^e édition s'annonce passionnante !

Le spectacle qui attend le public du 20 au 27 septembre à la Maison des Congrès des Diablerets sera d'une qualité exceptionnelle.

Outre les films en compétition diffusés les 22, 23, 24, 25 et 26 septembre à 20 heures, à la Maison des Congrès, la manifestation réserve quelques surprises. Cette année, le festival est placé sous le parrainage du dessinateur Derib, créateur, notamment, du personnage Yakari, bien connu des enfants, et du trappeur Buddy Longway.

Le Mérite Alpin sera remis à une autre personnalité profondément attachée à la montagne : le sociologue Bernard Creffaz. Quant au jury du Festival, il sera présidé par le réalisateur José Giovanni. A ne pas manquer : la grande soirée de fête du 27 septembre qui, réunira une kyrielle de personnalités diverses et les films lauréats. **M.B.**

2^e Salon des Alpagnes

La deuxième édition du Salon des alpagnes se déroulera les 17 et 18 octobre 2003 à la Maison des Congrès des Diablerets. Demandez le programme !

Une conférence débat, des expositions, une excursion sur l'alpage des Chaux, un hôte d'honneur, une soirée de gala et un Festival de musique champêtre en prime : le Salon des Alpagnes, pour cette deuxième édition, étoffe son programme.

La manifestation, dont l'entrée reste libre, ouvrira ses portes le 17 octobre, à 9 h 00, à la Maison des Congrès des Diablerets. D'entrée, seront présentées une exposition de matériel agricole, des activités artisanales et des thèmes techniques sous forme de poster.

A 9 h 45 aura lieu l'un des moments phare du salon, avec une conférence-débat

sur le thème : « La gestion coordonnée de l'espace alpestre par les milieux agricoles et touristiques, atouts et contraintes ». Animé par Radio-Chablais, elle bénéficiera de la participation de Erwin Stucki, (Institut d'Economie Rurale, Antenne romande, Lausanne) de Jacques Martin (Président de l'Office du Tourisme du Canton de Vaud), de Jacques Henchoz (Administrateur Caves à fromage de l'Etivaz) et de Michel Dätwyler (syndic de la commune d'Ollon).

Excursion sur l'alpage et expo de bétail

Après le repas, prévu à 12 h 30, une organisation sur l'alpage des Chaux (commune de Gryon), sera organisée, avec une visite des installations agricoles et touristiques. Un exposé sur l'évolution du paysage sera présenté par

Bernard Fischeur (CEMAGREF, Grenoble). Dès 20 h 30, débutera la soirée de gala, après l'apéritif et l'accueil officiel de l'hôte d'honneur : la commune de Saanen.

Le lendemain, samedi 18 octobre, un marché paysan, un brunch et des animations folkloriques et musicales renforceront, dès 9 h 00, les expositions en place. A 10 h 00, la Commune de Saanen proposera un exposé et servira un apéritif à midi. Dès 11 heures, une exposition de bétail pourra être visitée, avec présentation du bétail exposé à 14 h 00.

Le Salon fermera ses portes à 17 h 00, pour céder la place, en soirée, au 19^e Festival de Musique Champêtre des Diablerets, toujours à la Maison des Congrès (Entrée payante).

M.B.

L'APCADO se présente !



APCADO... Que cache donc ce sigle mystérieux sous la rubrique « Sociétés locales » ? Il s'agit simplement de l'association des propriétaires de chalets et d'appartements des Diablerets et d'Ormont-Dessus.

Pour présenter et faire connaître l'association, il apparaît à son président que deux témoignages de personnalités des Diablerets parus dans la plaquette annuelle de l'APCADO sont plus objectifs et pertinents qu'une présentation pro domo. Voici :

« Pour les gens de la Commune d'Ormont-Dessus, les membres de l'APCADO font partie intégrante de la vie active et culturelle de la station. Ils sont l'âme vivante de l'esprit des gens qui aiment les Diablerets et le trait d'union entre la plaine et les Ormonts ». (Ph. Isabel, 2001)

« Venants d'horizons, de cultures, de sensibilités certainement différents, je pense alors que leur but premier - il s'agit ici des membres de l'APCADO - est de se grouper pour se sentir plus forts, afin de revendiquer des infrastructures et des conditions de bien-être maximales, ou d'obtenir des accommodements particuliers. Ce serait naturel et compréhensible puisque porteurs d'un apport économique important. Grâce au mandat qui m'a été confié par le Conseil communal, j'ai pu corriger cet à priori et découvrir une réalité toute autre et combien plus agréable. Rencontrer des personnalités séduites par l'attrait d'une région un peu sauvage et mystérieuse, belle en toutes saisons et riche de découvertes. Des personnalités soucieuses de participer activement à la vie de cette vallée, de mettre en valeur ses particularités,

attentives à soutenir ses activités culturelles et sportives et son économie. J'ajouterai que l'aspect esthétique de vos chalets et résidences contribuent à créer un paysage attrayant et agréable à parcourir. » (CH. Nicolier, 1999).

Voilà une vue extérieure de ce qu'est l'APCADO, et qui correspond bien à ce que vivent, de l'intérieur, chacun à sa manière, les près de 300 membres de notre association.

Le comité de l'APCADO continue à être prêt, par ses manifestations festives et sportives, par sa plaquette annuelle, par ses contacts suivis avec les décideurs des Diablerets, à entraîner les membres actuels et futurs dans de nouvelles découvertes. Avec, en prime, des rencontres toujours empreintes d'amitié.

J. - C. Rosset



Qui bâtit sur de solides conseils tire profit de ses quatre murs.

Ouvrons la voie

Avec un financement adapté, votre Banque Raiffeisen concrétise votre rêve de devenir propriétaire de vos quatre murs de manière plus rapide et plus accessible. Nous connaissons nos clients et le marché immobilier local. Nous pouvons donc vous offrir un conseil personnalisé dans le choix du financement de votre logement. Parlons-en, tout simplement!

Banque Raiffeisen des Alpes Valdoises

1865 Les Diablerets
Tél. 024 492 10 93

1863 Le Sépey
Tél. 024 491 14 52

1854 Leysin
Tél. 024 494 23 00

www.raiffeisen.ch/alpesvaldoises
alpesvaldoises@raiffeisen.ch



Dorés mais pas trop cuits !

Après l'été de canicule que vient de vivre l'Europe, les goûts des touristes pourraient bien évoluer en matière de destinations de vacances. Cette année, les côtes ont été prises d'assaut, offrant des images de plages embouteillées. Ceux qui, en revanche, ont choisi la montagne, ont profité de ses atouts d'été, de son soleil et de son atmosphère respirable.

Bon à savoir pour ceux pour qui les fortes chaleurs ne sont pas leur tasse de thé...

Le Cottérg

CARTE RANDO

Entre l'instant où la nouvelle Carte topographique des Diablerets est sortie et celui où le journal est arrivé dans vos boîtes aux lettres, son prix a changé pour des raisons techniques.

La carte coûte Frs 21.80, et est disponible à l'Office du Tourisme.

Musique et Neige

Tout frais tout chaud sorti du four, voici le programme du Festival Musique & Neige, édition 2003-2004 !

Festival MUSIQUE ET NEIGE CH - 1865 Les Diablerets		O S S I M O
Vos rendez-vous de 18 heures !		
2003		
LU 29 DECEMBRE	LADIES OF SONG	
MAISON DES CONGRÈS 18H	NEGRO SPIRITUALS	
DES DIABLERETS		
2004		
SA 31 JANVIER	TRIO RUGGERI LAUSANNE + OBOÏSTE	
CHAPELLE PROTESTANTE 18H	WIENER - BRITTEN - MOZART	
DES DIABLERETS		
SA 07 FEVRIER	SONATES VIOLONCELLE ET PIANO	
CHAPELLE PROTESTANTE 18H	BRAHMS - CHOSTAKOVITCH - TCHAIKOVSKI	
DES DIABLERETS		
SA 14 FEVRIER	TRIO GUARNERI PRAG	
TEMPLE 18H	HAYDN - JANACEK - DVORAK	
DE VERS-L'EGLISE		
SA 21 FEVRIER	QUATUOR AMATI	
TEMPLE 18H	MOZART - CHOSTAKOVITCH - SCHUBERT (ROSAMUNDE)	
DE VERS-L'EGLISE		
SA 28 FEVRIER	BRIGITTE FOURNIER - GERARD WYSS	
TEMPLE 18H	MAHLER - STRAUSS - FRANCAIX	
DE VERS-L'EGLISE		
SA 6 MARS	QUATUOR AUER + PIANISTE	
TEMPLE 18H	C. FRANCK - G. FAURE	
DE VERS-L'EGLISE		



Renseignements et location à la
Librairie Baudat, Les Diablerets
024 492 31 80

Sous réserve de changements



O
S
S
I
M
O

S
S
I
M
O

O
S
S
I
M
O

Une tête pour cent expos !



Au fil des ans, la lilliputienne galerie la Hotte des Diablerets a réussi à se tailler une solide réputation de qualité. Depuis 1989, les bénévoles qui y travaillent ne ménagent pas leurs efforts pour concocter, sous la houlette de Christine Fehr, des expositions originales, belles et attachantes. Et le temps a passé... Si vite que, le 18 juillet dernier, la galerie a fêté sa centième exposition. Plutôt que de saluer l'événement à grands renforts de discours et de champagne

millésimé, l'équipe de la Hotte a décidé d'offrir au public une journée placée sous le signe de l'art et de l'amitié. Un parcours artistique installé le long de la grande Eau, réunissait des œuvres des anciens exposants, mariées à la nature.

Déjeuner sur l'herbe

Cette promenade initiatique se terminait chez la Dame d'Aigue-Noire, la sculptrice Agapè. Non contente d'ouvrir son atelier et son exposition au public, elle a également mis à

disposition son jardin afin que les amateurs puissent goûter à la cuisine à base de plantes sauvages et de fleurs comestibles de Ruth et Onorio Petralla. Cette restauration fine a remporté un tel succès que, très vite, les chaises ont manqué. Soleil radieux, chapeaux de paille, orchestre champêtre et ambiance légère : la scène semblait tirée du tableau «Le Déjeuner sur l'Herbe» de Manet...

Sculptures fines et fortes

A 18 heures, la Hotte a procédé au vernissage de sa 100^e exposition : celle de **Katharina Rüfenacht** (photo), dite «La grand-mère à la tronçonneuse». Un outil imposant pour une œuvre profonde, dont les sculptures sont empreintes de grâce et de douceur. Durant la durée de l'exposition, l'artiste d'Avenches a travaillé sous les yeux du public, afin de réaliser une œuvre sur le thème de la Famille.

En quinze jours de travail très intense, avec beaucoup de surprises, d'inattendus, des colonies de vacances, des cars entiers et les personnes qui revenaient tous les jours pour suivre la naissance et l'évolution de ses personnages autour d'elle (nul n'est curieux mais veut tout savoir) l'artiste Katharina Rüfenacht a réussi de manière étonnante à mener à son terme l'œuvre qu'elle laissera aux Diablerets.

Avec l'aide de notre Syndic, de l'équipe des bûcherons, des employés de la commune, des particulier - comme Dany Pichard pour la fixation des œuvres, Stephan Vouillamoz qui se propose de se charger de l'entretien des sculptures et de tous les donateurs, parmi lesquels la Commune d'Ormont-Dessus, L'AIEDOD, L'AIEOD, L'APCADO, et à nouveau les particuliers au point de vue financier - (bien que des fonds supplémentaires sont encore à récolter) les trois sculptures, que Katharina Rüfenacht a réalisées spécialement pour notre commune à un prix d'amis, ont été installées au jardin alpin le vendredi 8 août dernier. En souvenir d'une journée mémorable...

**Martine Bernier
Christine Fher**

Sportif du crû !

Coup de chapeau à Reynold Ginier, cycliste prometteur.



Habitant des Voëttes, **Reynold Ginier**, commence à se faire un nom dans le cyclisme, surtout en VTT. Arrivé premier au Grand Prix du Haut-Lac, il est membre du Vélo-club Rennaz Dom-cycle et compte bien ne pas s'arrêter en aussi bon chemin.

Né le 27 mars 1981, ce menuisier-charpentier pratique le VTT en compétition, et s'astreint à un entraînement mixte, route et VTT. Pour l'an prochain, il espère poursuivre sa progression en VTT et participer à quelques épreuves sur route. Il faut dire qu'il a de qui tenir : l'un de ses grands oncles, prénommé Arthur, a fait la Mob dans les cyclistes en 1939, au côté de... Ferdyn Kubler !

J.-M. Pen

Coin du Petabosson

- Naissance :

30.06.2003 : Clément Marius Ludi, de Jean-Marc Ludi et de Caroline Paula Torrent Ludi.

- Mariage :

28.05.2003 : Silvan Perreten et Ida Diethelm

- Décès

15.04.2003 : M^{me} Pierrette Odette Stettler
06.07.2003 : M. André John Gallaz.

A l'agenda

● **20 au 27 septembre** : 34^e Festival International du Film Alpin - Projections de films de montagne, expositions, librairie-vente de livres de montagne, animations par les guides, bar et petite restauration.

● **28 septembre** : 10 h 30, installation du pasteur Marc Rossier, au Temple de Vers-l'Eglise. L'installation sera suivie d'une raclette, sous la halle du Parc des Sports des Diablerets

● **17 et 18 octobre** : 2^e salon des Alpines - Thème sur le partenariat entre l'agriculture, l'économie alpestre et le tourisme. Expositions de matériel et dégustation des produits du terroir.

● **18 octobre** : 19^e Festival de Musique Champêtre, à 20 h 00, à la Maison des Congrès. Musique populaire avec quelques-uns des meilleurs orchestres de musique champêtre. Bal animé par les orchestres en fin de soirée.

Cette année, le festival enregistrera une forte participation régionale avec des orchestres des Ormonts et du Pays-d'Enhaut : Orchestres Jenny Moillen, Bonzon - Nicolier, Le Colibri, et Floriana. L'affiche sera complétée par des artistes venus de toutes la Suisse alémanique.

● **Du 24 au 27 octobre** : « Winter Opening Snow Festival », avec musique, contest et tests de ski et snowboard.

● **30 novembre** : à 18 h 00, Feu de l'Avent sur la route du Col de la Croix. Moment de recueillement et de convivialité.

COURRIER DES LECTEURS

Ce journal étant le vôtre, nous nous proposons de vous ouvrir un coin des lecteurs. Nous y publieront vos réactions, vos propositions et vos éventuelles critiques. Vous pouvez dès aujourd'hui adresser votre courrier à :
Rédaction du « Cotterg », Journal d'Ormont-Dessus
Case postale 226, 1860 Aigle
E-mail : lecotterg@isuisse.com

Nos abonnés géographiquement les plus lointains nous viennent du Japon. Voici un extrait d'une lettre qu'ils ont adressée à un membre de notre rédaction :

« Yoshiko s'occupe de l'association de l'école dont le but est d'améliorer la situation scolaire pour les enfants, les enseignants, la communauté et la société. Le démantèlement de la communauté nous rapporte des conséquences néfastes au Japon, qui est le lit chaud de la criminalité et des exclus. Nous habitons dans une société plus vulnérable qu'avant. C'est un phénomène international des pays développés. Donc, je soutiens la conception du Cotterg, expliqué dans l'Edito du numéro 0 !

Masahiro Hayashi

Fondation d'avenir

Qu'est-ce que la Fondation l'Avenir, très présente à Ormont-Dessus ? Explications.

Quand l'Eglise protestante du canton de Vaud mit en route, voici quelques années, sa grande réorganisation, la paroisse d'Ormont-Dessus lutta d'abord pour son maintien. Mais quand il devint évident que l'on n'éviterait pas le regroupement avec les paroisses voisines, se posèrent différentes questions. Que deviendrait la vente traditionnelle du mois d'août ? Pourrait-on maintenir les cultes sur l'Alpe, qui regroupent si bien les touristes et les habitants ? Quel serait l'avenir des « veillées », appréciées à Ormont-Dessus ? Les lieux de culte seraient-ils régulièrement desservis ?

C'est alors que le Conseil et l'assemblée de l'ancienne paroisse décidèrent la création d'une fondation : la « Fondation Avenir ». Son acte constitutif prévoit qu'elle veut servir à promouvoir, en relation avec la paroisse, la vie spirituelle et les activités religieuses de proximité de la communauté protestante d'Ormont-Dessus.

Présidée par Ruth Borghi, cette fondation, qui s'est donné un groupe d'animation, collabore avec la nouvelle paroisse des Ormonts-Leysin, et prend en charge, en particulier, l'organisation des cultes qui ne sont pas assurés directement par la paroisse. C'est ainsi, notamment, que le 10 août de cette année, une fois de plus, a pu avoir lieu une journée de vente (appelée maintenant fête de l'Eglise), introduite par un très beau culte au domaine des Sources. Les organisateurs, disons-le, ne peuvent que remercier sincèrement aussi bien les collaborateurs que les divers donateurs, grâce auxquels notre communauté peut envisager avec confiance son... avenir.

Le Conseil de fondation

Abonnement de soutien

Pour assurer l'existence de ce journal, nous avons besoin de vous ! Si vous souhaitez continuer à recevoir les nouvelles de la région et contribuer à faire du **Cotterg** votre outil de communication, merci de nous soutenir !

Je souhaite souscrire à un abonnement d'une année au prix de Frs 20.-. (Dons bienvenus !)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Vous pouvez également nous apporter votre soutien par un don, à l'intention de la Banque Raiffeisen des Alpes Valdoises, CB 80 400, n° CCP 18-907-6, n° compte bancaire 736 672, en faveur du **Cotterg**, Journal d'Ormont-Dessus. Bulletin à renvoyer à : Rédaction du Cotterg, case postale 226, 1860 Aigle.

IMPRESSUM

« **Le Cotterg** », Journal d'Ormont-Dessus.

Editeur :
Commune d'Ormont-Dessus.

Impression :
Imprimerie I-Press, rue du Rhône 14, CP 248, 1860 Aigle. 024 468 60 30.

Rédaction :
Le Cotterg, Martine Bernier,
Case postale 226, 1860 Aigle.
Tél. et fax : 024 466 43 82.
Email : lecotterg@isuisse.com
ou emberner@vtx.ch

Publicité :
Jean-Marc Péneveyre.
Tél. 024 492 31 05.

Abonnement : 1 an
(4 numéros). Prix : Frs 20.-

Sorties : parutions prévues :

Les 21 mars, 21 juin, 21 septembre et 21 décembre.

ORFA

ORGANE DE RÉVISION DES
FIDUCIAIRES ASSOCIÉES S.A.

Siège :
Av. de la Gare 7
1860 Aigle
Tél. 024 466 77 27
Fax 024 466 92 82

Bureaux :
Rue Centrale
1884 Villars-sur-Ollon
Tél. 024 495 71 62
Fax 024 495 70 70